



Demande de travaux d'aménagement par les propriétaires

Par **richard**, le **13/01/2012** à **18:33**

Bonjour,
Nos propriétaires, par le biais de l'agence immobilière, souhaitent refaire et aménager les clotures du terrain. Nous avons reçu une demande par courrier de l'agence qui nous dit que des devis vont être faits dans un premier temps sur place par des artisans et que, dans un deuxième temps, les travaux d'aménagement seront réalisés. Ils attendent maintenant notre feu vert. Peux-t-on s'y opposer ? Quelles sont nos obligations ?
merci par avance.
Richard Rondineau